

**MAIRIE
DE**

SAINT PIERRE DE BELLEVILLE

73220

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 16/03/2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mmes ALLIOD Sophie – LAINEZ Éliane – RAMIS Estelle – LAINEZ Mireille – VEKEMAN Ophélie – Mrs BERARD Olivier – VILLARD Michel – BOURDIN Jean Pierre – KEMPLAIRE Matthieu – SCHLICK Arnaud

Absents :

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

CONSIDÉRANT que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après 2 tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote à donné le résultat ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 11

A déduire : 0

Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Liste dont la tête de liste est BERARD Olivier, 11 voix, (onze voix)

La liste dont la tête de liste est Monsieur BERARD Olivier ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : BERARD Olivier, ALLIOD Sophie et VILARD Michel

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,
Le maire,
Christine BOUCLIER BEAUCHET

